



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

DOM : Réunion

Question écrite n° 37694

## Texte de la question

M. André Thien Ah Koon interroge Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les suites qu'elle envisage de donner à la demande d'alignement du revenu minimum d'insertion versé à la Réunion sur celui qui est distribué en métropole. Les allocataires du RMI perçoivent en effet une aide inférieure à 20 % à celle apportée dans l'Hexagone, soit une différence de 500 francs pour un célibataire, de 751 francs pour un couple sans enfant, et de 1051 francs pour un couple avec deux enfants. Il est à noter que les allocataires de cette prestation sociale ne peuvent pas, dans les faits, accéder au logement, compte tenu de leur insolvabilité. Les 20 % prélevés aux intéressés et étant destinés à alimenter la créance de proratisation qui permet notamment de financer les logements sociaux perdent alors tout fondement. Par conséquent, l'alignement du RMI versé à la Réunion sur le RMI métropolitain constitue une mesure de justice et d'équité sociale, qui contribuerait au recul de la misère dans un département où la dépense publique par habitant est inférieure de 40 % à celle pratiquée en métropole. C'est pourquoi il serait urgent d'y répondre favorablement.

## Texte de la réponse

L'honorable parlementaire souhaite connaître les suites qu'il est envisagé de donner à la demande d'alignement du RMI des DOM sur le montant métropolitain à laquelle plusieurs élus réunionnais se sont déclarés favorables. Cette question fait l'objet d'une des orientations du document préparatoire au projet de loi d'orientation relatif aux départements d'outre-mer, élaboré par le secrétaire d'Etat à l'outre-mer. Le Gouvernement a adressé récemment ce document aux parlementaires, aux élus locaux et aux responsables économiques et sociaux des DOM. Ceux-ci doivent faire connaître leurs réactions d'ici le 15 janvier. C'est à l'issue de ces phases de consultation et de discussion qu'une orientation définitive pourrait être prise sur cette question importante.

## Données clés

**Auteur :** [M. André Thien Ah Koon](#)

**Circonscription :** Réunion (3<sup>e</sup> circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 37694

**Rubrique :** Outre-mer

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** emploi et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 22 novembre 1999, page 6653

**Réponse publiée le :** 24 janvier 2000, page 545